

# 03

---

## LA LFP CÔTÉ CŒUR

<b>3.1 LA SOLIDARITÉ POUR HAÏTI</b>	32
<b>3.2 LES PROFESSIONNELS AIDENT LES AMATEURS</b>	34
<b>3.3 L'OPÉRATION "LES GESTENT QUI SAUVENT"</b>	38







## 3.1 LA SOLIDARITÉ POUR HAÏTI

Après le séisme qui a frappé Haïti, le football français s'est très rapidement mobilisé. La Fédération Française de Football et la Ligue de Football Professionnel, en concertation avec l'Union des Clubs Professionnels de Football, ont décidé d'allouer, chacune, 100.000€ à la Fondation de France.

Parallèlement, la Ligue de Football Professionnel a lancé une opération à l'occasion des matches de la 20e journée de Ligue 1 et Ligue 2. "Dès l'annonce du séisme et de ses conséquences dramatiques, tous les Français ont eu envie d'apporter leur aide mais certains ne savaient pas trop comment faire", a souligné le président de la Ligue Frédéric Thiriez. "C'est pourquoi, nous avons essayé de mobiliser tous les amateurs de foot et supporters en lançant un appel aux dons. Alors que la France s'est mobilisée, le football devait donner l'exemple".

Tout au long du week-end, les clubs ont diffusé des messages sur les écrans géants et par des annonces au micro des speakers. Dès l'échauffement, les joueurs arboraient des tee-shirts "Supportez Haïti" et une minute de silence a été respectée avant toutes les rencontres. Les diffuseurs, Canal+, Orange, Eurosport et Numéricâble, ont appelé les téléspectateurs à faire des dons à la Fondation de France. "Lorsque la Ligue nous a demandé, au nom du président Frédéric Thiriez, de relayer son action, nous avons évidemment tout de suite accepté, et décidé de lui offrir l'écho le plus large possible en communiquant auprès des abonnés à travers le Multifoot, Jour de Foot et le match de Bordeaux - Marseille... Nous sommes et resterons à vos côtés pour supporter Haïti", a expliqué Eric Besnard, directeur de la rédaction Football de Canal+.

Alors que la mobilisation des Français s'est poursuivie, la Fondation de France a élaboré un plan d'actions en concertation avec les ONG locales. Dans un premier temps, la Fondation de France est intervenue sur le médical et sur la distribution alimentaire avec les associations présentes sur le terrain. La post-urgence a nécessité la construction d'abris provisoires bien réalisés à l'extérieur de Port-au-Prince pour reloger les habitants, le temps d'organiser la reconstruction des bâtiments définitifs.

Les clubs français ont par ailleurs multiplié les initiatives. Au Stade Chaban-Delmas, à l'occasion de l'affiche Girondins de Bordeaux-OM disputée à guichets fermés, un euro a été reversé à l'UNICEF par spectateur présent. Le Paris Saint-Germain a réalisé une opération identique lors de la rencontre PSG-AS Monaco FC comptant pour la 22e journée de Ligue 1.



Cette catastrophe a touché directement l'Olympique de Marseille. Milieu de terrain de l'équipe des U17, Ricardo Charles a eu en effet la douleur de perdre son père et sa sœur. En hommage des victimes du séisme et des proches du joueur, une minute de silence a été respectée lors du match OM-MUC 72 (22e journée). Cette rencontre a également été marquée par le lancement d'une opération de collecte de dons en collaboration avec l'association "Enfants du Monde" qui a été accompagnée d'une opération billetterie pour le match OM-ASNL (25e journée).



## 3.2 LES PROFESSIONNELS AIDENT LES AMATEURS

Le football professionnel français a du cœur. Il est une activité économique qui ne néglige pas son rôle social, bien au contraire. Dans un esprit de solidarité et d'entraide, il donne ainsi au football amateur les moyens de se développer grâce au Fonds d'Aide du Football Amateur (FAFA) et aux indemnités de préformation. Il contribue également à la pratique des autres disciplines sportives via sa contribution au centre national de développement pour le sport (CNDS).

## PRO-AMATEUR : une solidarité à l'épreuve des chiffres

Le football professionnel n'oublie pas sa base. Depuis 2002, la Ligue de Football Professionnel apporte un soutien massif au développement du football amateur. Dans le cadre du protocole signé entre la Ligue de Football Professionnel et la Fédération Française de Football, la LFP verse en effet chaque saison une contribution au Fonds d'Aide à l'Investissement (FAI) rebaptisé en 2008 Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA). Depuis sa création, cet investissement a connu une hausse progressive et ininterrompue. De 9,14 M€ en 2002-2003, il est passé à 12,2 M€ en 2004-2005, puis à 15,24 M€ en 2005-2006 pour atteindre la somme de 21 M€ depuis la saison 2008-2009.

Ce contrat de progrès passé entre les professionnels et les amateurs s'est porté en premier lieu sur les infrastructures. Fin 2009, on comptait ainsi 5 830 projets subventionnés dans la France entière ; de la création ou réfection d'une aire de jeu à la construction d'un nouveau vestiaire, en passant par la mise en conformité d'un éclairage, ou encore l'édification d'un club-house ou d'une tribune. Sans cette subvention, la plupart des projets menés principalement par les collectivités n'auraient pu voir le jour. Fin 2009, ces aides représentaient au total 83,7 M€ pour un investissement dépassant le milliard d'euros, soit une moyenne de 8,3%. Cette part a pu représenter jusqu'à la moitié dans certains projets.

Au fil des saisons, cet investissement s'est diversifié. En collaboration avec le programme Hat-Trick de l'UEFA, 69 projets de construction de mini-terrains de football synthétiques ont été menés. Toujours du côté de l'aire de jeu, 33 projets de création de pelouses synthétiques ont vu le jour grâce au programme national. Parallèlement, directement en direction des clubs, un vaste plan d'informatisation a

## 2002-2010, une décennie d'aide au football amateur

Depuis la saison 2002-2003, l'aide de la LFP au football amateur a plus que doublé :

<b>2002-2003</b>	9.140.000 €
<b>2003-2004</b>	10.670.000 €
<b>2004-2005</b>	12.200.000 €
<b>2005-2006</b>	15.240.000 €
<b>2006-2007</b>	15.240.000 €
<b>2007-2008</b>	15.240.000 €
<b>2008-2009</b>	21.000.000 €
<b>2009-2010</b>	21.000.000 €

Le FAFA (fonds d'Aide au Football Amateur) depuis 2002 c'est

- **5 830** projets subventionnés dont :
  - **5491** projets d'équipements traditionnels
  - **237** projets d'acquisition de véhicules de transport par les clubs
  - **33** projets de création de terrains synthétiques
  - **69** projets de création de mini-terrains de futsal extérieurs
- **Total des aides accordées :**  
83,7 M€
- **Total investissements générés :**  
plus d'1 milliard d'euros
- **Part de la contribution fédérale :**  
8,3 %
- **12.000** clubs informatisés
- **102** postes de Conseillers Départementaux chargés du Football d'animation
- **16** postes d'agents de développement
- **4** postes de directeurs de districts

été mené. Démarré en 2005-2006, il s'est achevé en 2008-2009 et a permis à 12.000 clubs de se doter en matériel et de se former. Dans le même domaine, le Fonds est également intervenu pour la mise en place d'une billetterie informatisée pour les clubs de National, CFA et CFA2.

Confrontés à la montée des coûts de transport, les clubs peuvent également aujourd'hui faire appel au

Fonds pour améliorer l'organisation de leurs déplacements. Une aide plafonnée à 15.000 € a ainsi permis à de nombreux clubs d'acheter un ou plusieurs véhicules de transport neufs ou d'occasion.

Dernière étape de ce développement, le Fonds a suscité la création d'une centaine d'emplois dans le football amateur. Dans les Districts, subventionnés à hauteur de 15.000 € par an, 102 postes de



Conseillers Départementaux en charge du Football d'Animation (CDFA) ont été créés. En charge des 6-12 ans dans les écoles de football, leur fonction a pour objectif de contribuer au développement du football d'animation au sein des districts, de fidéliser les jeunes licenciés, de former des enseignants dans le milieu scolaire. Aux côtés des CDFA, 16 agents de développement et 4 directeurs de districts ont pu être également recrutés. S'appuyant

sur les conventions d'objectifs signées avec la Ligue du Football Amateur, ils accompagnent les clubs dans la réalisation de leurs projets et la gestion au quotidien, améliorent la communication de leur structure et tentent de trouver des ressources supplémentaires.







## 3.3 L'OPÉRATION "LES GESTES QUI SAUVENT"

La Ligue de Football Professionnel et l'ensemble du football français ont lancé le 9 février 2010 une grande campagne nationale de sensibilisation et de formation aux gestes de premiers secours en cas d'arrêts cardio-respiratoires. Soutenue par le Ministère de la Santé et des Sports, et conduite en collaboration avec la Croix-Rouge, la campagne baptisée "Les Gestes qui sauvent" a pour but de multiplier les personnes formées au geste de premiers secours dans le football, mais pas uniquement. Chaque année en France, 40 000 cas de mort subite sont recensés par l'Institut National de Santé et la Recherche Médicale (INSERM) dont 1 500 dans le sport. Après le cyclisme et la course à pied, le football est la discipline la plus

touchée. "Il faut bien distinguer deux types de décès subis liés à l'arrêt cardiaque", explique le Professeur Etienne Aliot, membre de la commission médicale de la FFF et éminent spécialiste de la question en tant que chef du département des maladies cardiovasculaires et également codirecteur du pôle des maladies cardiovasculaires du CHU de Nancy. "D'un côté, ceux qui surviennent chez l'adulte d'âge moyen ou avancé qui sont liés à la maladie coronaire, globalement à l'infarctus du myocarde. De l'autre, ceux qui surviennent chez le plus jeune en dessous de 30-35 ans qui sont souvent liés à des anomalies cardiaques que l'on essaie de dépister au mieux par une prévention mais qui n'est pas toujours efficace et surtout qui est limitée.

Parfois certains diagnostics ne sont pas possibles avec nos méthodes, ce qui fait qu'il faut être prêt à l'arrêt cardiaque".

Dans ce but, et alors que la France enregistre un gros retard par rapport à certains pays européens comme la Norvège ou la Suisse, la campagne "Les gestes qui sauvent" lancée par toutes les familles du football en collaboration avec la Croix-Rouge permettra à 600 acteurs du monde professionnel (joueurs, entraîneurs, arbitres, directeurs de sécurité) d'obtenir leur diplôme de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1). "Déjà 400 candidats sont inscrits pour passer cette formation", se réjouit Sylvain Kastendeuch, co-président de l'UNFP. "Sachant que 30 à 40% des joueurs sont déjà formés, on ne sera pas loin d'avoir la grande majorité des joueurs prêts à aider un coéquipier en grande difficulté". Dans le monde amateur, via l'Institut de Formation du Football, l'objectif sera de former au moins quatre personnes par club (un joueur, un entraîneur, un arbitre et un dirigeant). "Le point fondamental est de rassurer ceux qui pourraient se trouver dans la situation d'avoir à aider quelqu'un victime d'un arrêt cardio-respiratoire", explique le Professeur Pierre Rochcongar, président de la Commission médicale de la FFF. "En une heure, on peut apprendre les gestes indispensables qui feront en sorte qu'on ne sera pas bloqué devant un téléphone ou ce défibrillateur que l'on n'ose pas toucher". Une heure qui peut changer la vie quand on sait que les chances de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire montent à 30-40% avec un massage cardiaque contre seulement 2% si rien n'est fait.

De par son nombre de licenciés et sa forte médiatisation, le football servira d'exemple pour l'ensemble de la société. "Cette campagne a une vocation citoyenne avec l'ambition de donner envie au maximum de Français d'apprendre ces gestes qui

sauvent", souligne Philippe Diallo, directeur général de l'UCPF.

Une campagne indispensable qui ne doit pas faire oublier un autre message. Le football, et plus généralement le sport, c'est la santé. "Le sport est le meilleur préventif d'un certain nombre de maladies et en particulier des maladies cardiovasculaires, et que ce soit même à titre thérapeutique puisque beaucoup de patients qui ont subi un problème cardiaque, voire un problème locomoteur ou autre, pratiquent le sport en termes de rééducation et en termes de prévention des rechutes", rappelle le Professeur Etienne Aliot. "Donc clairement, le message n°1 est que le sport est bon, et il faut favoriser l'activité du sport et l'activité physique régulière par tous nos concitoyens. Et si, malheureusement, nous sommes confrontés au problème de l'arrêt cardiaque, il faut pouvoir y répondre".

